

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-2561

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 57

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« infractions mentionnées »

les mots :

« manquements et infractions mentionnés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.